

PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE : SECTEUR INDUSTRIE BÂTIMENT COMMERCE (PRAP IBC)



Objectifs

Acquérir les compétences nécessaires pour contribuer à la mise en œuvre de la prévention des risques liés à l'activité physique. Être capable de proposer des pistes d'amélioration, dans les domaines organisationnels, techniques et humains.

Contenus

Les enjeux de la prévention des risques liés à l'activité physique La démarche de prévention : – Structuration missions et organisation du secteur – Code du travail, principes de prévention – Place et rôle dans la dynamique de prévention de l'entreprise La situation de travail : – Décrire une situation de travail – Identifier les situations de travail dangereuses – Rechercher des déterminants – Proposer et évaluer des pistes d'amélioration Anatomie, physiologie du corps humain : – Connaissance du fonctionnement du corps humain et les limites du corps humain d'un point de vue bio mécanique – Dommages potentiels liés à l'activité physique Principes organisateurs de l'action motrice dans les différentes situations de travail

Pré-requis

Pas de pré-requis

Public concerné

Validation

A l'issue de la formation, les participants ayant satisfait aux exigences des épreuves certificatives se voient délivrer un certificat INRS "acteur PRAP IBC" valable 24 mois.

Débouchés et poursuites d'études

Obtention du certificat PRAP